

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 JUIN 2024

Délibération n° D-2024-162

**Budget principal et budgets annexes - Budget supplémentaire -
Année 2024**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil municipal :
le 11/06/2024

Publication :
le 21/06/2024

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Direction des Finances

**Budget principal et budgets annexes - Budget
supplémentaire - Année 2024**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Le budget supplémentaire est un budget modificatif du budget primitif. Il permet de prendre en compte l'affectation des résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédent apparaissant au compte administratif 2023. Il enregistre aussi les restes à réaliser en investissement de l'exercice précédent.

Il fait également apparaître les dépenses et des recettes nouvelles non prévues au budget primitif.

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée municipale les projets de budget supplémentaire de l'exercice 2024 concernant le budget principal et ses budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium et Chaufferie Bois les Brizeaux).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2024 concernant le budget principal et ses budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium et Chaufferie Bois les Brizeaux) tels que présentés.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Signé

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ

20
24

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

BUDGET PRINCIPAL
ET
BUDGETS ANNEXES

Conseil municipal du 17/06/2024

Introduction

Le budget principal

- Les grands équilibres en lien avec le BP 2024
- Les ajustements de la section de fonctionnement
- La capacité d'autofinancement CAF
- Les ajustements de la section d'investissement
- L'affectation du résultat 2023

Les budgets annexes

- L'affectation des résultats 2023
- Les ajustements budgétaires

Pour rappel, le **budget supplémentaire** est une décision modificative spécifique dont l'objectif est :

❖ **de reprendre les résultats de l'exercice antérieur**

- l'excédent de clôture de l'exercice antérieur
- les restes à réaliser en recettes et dépenses (section d'investissement)

❖ **d'ajuster la programmation budgétaire en dépenses comme en recettes selon :**

- Le rythme de l'exécution budgétaire
- la disponibilité des ressources
- l'évolution des projets
- les actions nouvelles

➤ Le budget supplémentaire ne modifie pas l'économie générale du budget primitif.

Le budget principal

		BP 2024	BS 2024	Total 2024 BP + BS
		en K€		
A	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	86 581,0	589,5	87 170,5
a	dont reprise de provisions	2,0	0,0	2,0
B	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	79 774,0	438,5	80 212,5
b	dont dotation aux provisions	20,0	0,0	20,0
C = (A - a) - (B - b)	Résultat de fonctionnement (hors résultat reporté et provisions)	6 825,0	151,0	6 976,0
D	Travaux en régie (immobilisation)	1 200,0	100,0	1 300,0
E = C + D	CAF Brute (hors résultat reporté)	8 025,0	251,0	8 276,0
F	Amortissement d'emprunt	6 416,0	-416,0	6 000,0
G = E - F	Autofinancement net	1 609,0	667,0	2 276,0
H	Cession d'immobilisation	875,0	0,0	875,0
I	Résultat de fonctionnement reporté	0,0	0,0	0,0
J	Solde dotations / reprises provisions	-18,0	0,0	-18,0
K = G + H + I + J	Financement disponible pour l'investissement	2 466,0	667,0	3 133,0
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	29 707,0	3 542,2	33 249,2
	dont dépenses d'équipement	27 900,0	3 481,2	31 381,2
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	6 101,0	14 634,4	20 735,4
	dont recettes d'équipement	2 651,0	129,8	2 780,8
N = M - L	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-23 606,0	11 092,2	-12 513,8
O	Résultat d'investissement reporté (déficit)*		-15 679,8	-15 679,8
P	Reports 2023 nets votés hors emprunts		-4 823,4	-4 823,4
D	Travaux en régie (immobilisation)	1 200,0	100,0	1 300,0
K	Financement disponible pour l'investissement	2 466,0	667,0	3 133,0
R = -N - O - P + D - K	Volume d'emprunt théorique (BS + reports nets)	22 340,0	2 844,0	25 184,0
S	Emprunt reporté		6 000,0	
T = R - S	Volume d'emprunt d'équilibre global	22 340,0	8 844,0	31 184,0

Synthèse sur les principaux ajustements proposés

❖ En fonctionnement :

- Progression des recettes réelles de fonctionnement portées notamment par la dynamique de la taxe foncière (effet base).
- Progression contenue des dépenses réelles de fonctionnement réévaluées suite à la décision des élus de verser la **Prime Pouvoir d'Achat** (223 K€), ainsi que par un ajustement de la prévision d'emprunt
- Ajustement de l'emprunt d'équilibre
- **Une amélioration de la capacité d'autofinancement nette (hors affectation des résultats) de 667 K€**

❖ En investissement :

- Des inscriptions en dépenses d'équipement (+ 3 481,2 K€) permettent:
 - ✓ d'ajuster le budget des grands projets suivis en AP/CP et l'inscription de nouveaux projets (crédits d'études)
 - ✓ d'accentuer les dépenses en faveur du renouvellement des voiries niortaises.
 - ✓ d'ajuster à hauteur de 100 K€ la valorisation financière des travaux réalisés en régie par la ville

Section de fonctionnement

Synthèse des mouvements de la section de fonctionnement

En K€	BP 2024	BS 2024	Total 2024 BP + BS
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	86 581,0	589,5	87 170,5
Dépenses Réelles de fonctionnement (DRF)	79 774,0	438,5	80 212,5
Résultat de fonctionnement (RRF-DRF) - hors provisions	6 825,0	151,0	6 976,0

❖ Recettes :

Hors résultat reporté, les mouvements en recettes de fonctionnement se soldent par une hausse de 589,5 K€ avec notamment :

- 📁 Un ajustement du produit fiscal porté **l'augmentation réglementaire de la base physique pour le calcul de la taxe foncière;**
- 📁 un ajustement à la baisse sur la taxe communale additionnelle aux droits de mutation
- 📁 Un **ajustement de la DGF après notification définitive** par les services de l'état;
- 📁 Hausse pour partie compensée par une annulation sur exercice antérieur.

❖ Dépenses :

Les mouvements en dépenses de fonctionnement se soldent par une hausse de 438,5 K€ avec notamment :

- 📁 Un ajout de 223 K€ sur les charges de personnel pour le versement de la **Prime Pouvoir d'Achat;**
- 📁 Un ajustement à la baisse du soutien du budget principal aux budgets annexes;
- 📁 Des ajustements sur les charges à caractère général;
- 📁 Des dépenses liées à des annulations de titres sur des exercices antérieurs.

Synthèse des mouvements en recettes : + 589,5 K€

En K€	Recettes	Recettes	Total Recettes
	en -	en +	
70 - Produits des services et des domaines		194,42	194,42
73 - Impôts et taxes	-250,00	475,87	225,87
<i>Contributions directes TF et TH</i>		443,00	443,00
<i>Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière</i>	-250,00		-250,00
<i>Autres</i>		32,87	32,87
74 - Dotations et autres participations	-107,06	142,80	35,74
<i>DGF - dotation forfaitaire des communes</i>		46,29	46,29
<i>Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) des communes</i>		31,34	31,34
<i>Dotation Nationale de Péréquation (DNP) des communes</i>	-107,06		-107,06
<i>Compensation exonération de taxes TF</i>		63,00	63,00
<i>Autres</i>		2,16	2,16
75 - Produits de gestion courante	0,00	129,89	129,89
<i>Produits des immeubles</i>		9,13	9,13
<i>Dédits et pénalités perçus</i>		11,03	11,03
<i>Autres</i>		109,73	109,73
77 - Produits exceptionnels		3,55	3,55
78 - Reprise sur provisions		0,00	0,00
TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS	-357,06	946,54	589,48

Ajustements des montants de refacturation liées aux conventions de gestion concernant les dépenses liées au garage (pour le compte du CCAS) et du complexe de la Venise Verte (pour le compte de la CAN).

Ajustements des contributions fiscales en lien avec les augmentations des bases physiques (biens recensés au 1er janvier 2024) et aux augmentations des recettes de Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) suite à la réforme Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI)

Ajustement des Droits de Mutation lié à la baisse constatée de dynamique des transactions immobilières sur le début d'année.

Ajustement des prévisions de dotations suite aux notifications de l'Etat.

Dont indemnités d'assurance (+ 74K€) et vente sur prime Certificat d' Economie d'Énergie « Electricité » (+25 K€)

Synthèse des mouvements en dépenses : + 438,5 K€

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
011 - Charges à caractère général	-0,05	59,74	59,69
<i>Vêtements de travail</i>		1,20	1,20
<i>Autres matières et fournitures</i>	-0,05		-0,05
<i>Contrats de prestations de services</i>		22,00	22,00
<i>Locations immobilières</i>		4,80	4,80
<i>Terrains</i>		11,00	11,00
<i>Documentation générale et technique</i>		1,70	1,70
<i>Autres frais divers</i>		3,12	3,12
<i>Frais de nettoyage des locaux</i>		7,50	7,50
<i>Taxes foncières</i>		8,42	8,42
012 - Dépenses de personnel		223,00	223,00
65 - Subventions et participations	-165,50	124,84	-40,66
<i>Autres personnes de droit privé</i>		8,24	8,24
<i>Subvention budget annexe Stationnement</i>		45,00	45,00
<i>Subvention budget annexe Parc de Noron</i>	-126,00		-126,00
<i>Autres contributions</i>	-39,50		-39,50
<i>Elus Cotisation de sécurité sociale - part patronale</i>		25,00	25,00
<i>Charges diverses de la gestion courante : AUTRES</i>		46,60	46,60
66 - Charges d'intérêts	0,00	32,00	32,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00	164,45	164,45
<i>Titres annulés (exercices antérieurs)</i>		164,45	164,45
TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS	-165,55	604,03	438,48

Ajustements sur les prestations de services dont :

- ✓ 13 K€ pour adapter le processus de distribution du Vivre à Niort suite à la liquidation judiciaire du titulaire du marché.
- ✓ Transfert de 28 K€ pour régularisation charges d'entretien et de fonctionnement d'une partie du parking de l'Hôtel de Ville (changement périmètre comptable)

Ajustement des crédits sur l'entretien des terrains dont :

- ✓ Enlèvement de dépôts sauvages sur le site sportif de la Mineraie

Vote par le conseil municipal pour le versement de la **Prime Pouvoir d'Achat** (50% du montant maximum autorisé)

- ✓ Ajout de 45 K€ de la subvention versée au Budget annexe Stationnement pour maintenir son équilibre.
- ✓ Ajustement de 126 K€ de la subvention versée au Budget annexe Parc de Noron.
- ✓ Ajustement de - 39,5 K€ par rapport au BP pour la contribution au Parc Naturel Régional; ceci en raison du changement de périmètre de la convention.

Annulations de titres sur exercices antérieurs dont:

- ✓ 14,7 K€ pour une réduction partielle du titre relatif à la convention Gestion Urbaine de proximité (ajustement technique lié aux actions effectivement réalisées).
- ✓ 112 K€ pour une régularisation technique des montants de l'entretien espaces verts complexe Venise Verte.
- ✓ 41,5 K€ pour une annulation du titre Certificat d'Economie d'Énergie sur exercices antérieurs : doublon titre 2022 et titre 2023.

A l'issue du budget supplémentaire, la capacité d'autofinancement nette et le financement disponible pour l'investissement sont renforcés à hauteur de 667 K€ *

* La 1^{ère} ligne correspond à l'évolution de la CAF avec les inscriptions du BS. La 2^{ème} ligne correspond aux évolutions BP + BS

CAF brute

251 K€
8 276 K€

- 416 K€
6 000 K€

Amortissement
du capital

CAF nette

+ 667 K€
2 276 K€

+ 0 K€
875 K€

Produit des
cessions
d'immobilisation

0 K€
0 K€

Résultat de
fonctionnement
reporté

0 K€
- 18 K€

Solde
Dotations /
Provisions

Financement
disponible pour
l'investissement

667 K€
3 133 K€

Section de d'investissement

Synthèse des mouvements (hors emprunt) en section d'investissement

	BP 2024	BS 2024	Total 2024 BP + BS
En K€			
Recettes réelles d'investissement (RRI) - hors RAR 2023	6 101,0	14 634,4	20 735,4
<i>Recettes d'équipements</i>	2 651,0	129,8	2 780,8
<i>FCTVA</i>	2 000,0	0,0	2 000,0
<i>Taxe d'aménagement</i>	900,0	200,0	1 100,0
<i>Amendes de radars automatiques et amendes de police</i>	550,0	0,0	550,0
<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>		14 304,6	14 304,6
Reste de recettes à réaliser 2023 (hors emprunt)		418,0	418,0
Dépenses réelles d'investissement (DRI) (hors RAR 2023 et résultat reporté)	29 707,0	3 542,2	33 249,2
<i>Dépenses d'équipement</i>	27 900,0	3 481,2	31 381,2
<i>Titre de participation</i>	557,0	0,0	557,0
<i>Taxe d'aménagement reversée</i>	200,0	59,0	259,0
<i>Avances remboursables</i>	1 000,0	0,0	1 000,0
<i>Dépôts et cautionnements versés</i>	50,0	2,0	52,0
Reste de dépenses à réaliser 2023		5 241,4	5 241,4
Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-23 606,0	11 092,2	-12 513,8

Les mouvements en recettes d'investissement se soldent par une hausse de 14 634,4 K€ avec notamment :

- ✓ Un excédent de fonctionnement capitalisé de 14 304,6 K€
- ✓ Un ajustement sur les financements attendus, notamment sur les opérations suivies en Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP / CP)

Le volume de restes à réaliser 2023 s'élève à 418 K€ (hors emprunt)

Les mouvements en dépenses d'investissement se soldent par une hausse de 3 542,2 K€ avec notamment :

- ✓ Un ajustement de 3 481,2 K€ sur les dépenses d'équipement, notamment sur les AP/CP.
- ✓ L'inscription d'autres dépenses pour 61 K€ (*reversement de la Taxe Aménagement et Dépôts et cautionnements versés*)

Le volume de restes à réaliser 2023 s'élève à 5 241,4 K€.

Détail des mouvements en dépenses : + 3 542,2 K€

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
Dépenses d'équipement	-437,0	3 918,2	3 481,2
AP/CP	-437,0	1 816,6	1 379,6
ADAP	0,0	0,0	0,0
Centre Technique Espaces Verts	-137,0		-137,0
Eglise-Notre-Dame	-300,0		-300,0
Rénovation Hôtel de Ville		150,0	150,0
Port Boinot		577,6	577,6
Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André		289,0	289,0
Secteur Hôtel de Ville		800,0	800,0
Véhicules et engins	0,0	0,0	0,0
Autres dépenses d'équipement dont		2 101,6	2 101,6
Travaux voirie		700,0	700,0
Acquisitions d'immeubles		955,0	955,0
Travaux couverture Moulin du Roc		300,0	300,0
City stade / Etude		50,0	50,0
Plan Particulier d'Intervention pour les Etb ANTARGAZ et KRATON de Niort (Délib n° 2024-94 du 25/03/2024)		54,0	54,0
Autres		42,6	42,6
Autres dépenses	0,0	61,0	61,0
Taxe d'aménagement (part reversée à la CAN)		59,0	59,0
Dépôts et cautionnements versés		2,0	2,0
TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS	-437,0	3 979,2	3 542,2

Ajustement lié à la validation prochaine du programme (septembre 2024) permettant d'adapter le volume des indemnités de concours

Ajustement des besoins par rapport au démarrage des travaux et à l'attribution des marchés.

Etudes et travaux huisseries (monument historique)

Ajustement des crédits (paiement de la facture de la situation de décembre 2023 et poursuite des travaux et réalisation d'une fresque sur le mur de la Fabrique pour 70K)

Ajustement des besoins selon avancée des dossiers dont : travaux CSC Grand Nord, Etude pour rénovation maison France Services et début des travaux d'aménagement des espaces publics

Ajout de crédits pour tenir compte de l'avancée rapide du chantier Place Martin Bastard et des réalisations à venir dans les rues adjacentes

Ajustement au regard du montant réel à reverser à la CAN au titre de la taxe d'aménagement collectée par la Ville de Niort en 2023.

Détail des mouvements en recettes : + 14 634,4 K€

En K€	Recettes en -	Recettes en +	Total Recettes
Recettes d'équipement	-224,3	354,1	129,8
AP/CP	-224,3	199,1	-25,2
<i>Rénovation Hôtel de Ville</i>		55,0	55,0
<i>Parc Naturel Urbain</i>	-58,3		-58,3
<i>Port Boinot</i>	-166,0		-166,0
<i>Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André</i>		142,7	142,7
<i>Secteur Hôtel de Ville</i>		1,4	1,4
Autres recettes d'équipement dont		155,0	155,0
<i>Subvention ADEME - déploiement du tri sélectif hors foyer</i>		110,0	110,0
<i>Plan Particulier d'Intervention pour les Etb ANTARGAZ et KRATON de Niort (Délib n° 2024-94 du 25/03/2024)</i>		45,0	45,0
Autres recettes	0,0	14 504,6	14 504,6
<i>Taxe d'aménagement</i>		200,0	200,0
<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>		14 304,6	14 304,6
TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS AU BS	-224,3	14 858,7	14 634,4

Ajustement des recettes des CP en lien avec l'avancée ou le décalage des travaux

- 110 K€ Déploiement du tri sélectif hors foyer
- 45 K€ ZI Saint-Florent - Plan Particulier d'Intervention

Ajustement des produits projetés de la Taxe d'Aménagement au regard du recouvré 2024

Affectation obligatoire pour couvrir le besoin de financement

L'affectation du résultat

Section de fonctionnement (en k€)		Section d'investissement (en k€)	
Recettes	91 990,9	Recettes	33 086,5
Dépenses	82 963,8	Dépenses	39 693,6
Résultat de l'exercice	9 027,2	Résultat de l'exercice	-6 607,1
Résultat antérieur	5 277,4	Résultat antérieur	-9 072,7
Résultat cumulé	14 304,6	Résultat cumulé	-15 679,8
		Restes à réaliser nets (Reports)	1 176,6
		Résultat net de l'investissement	-14 503,2
Résultat net cumulé	-198,6		

1

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement de 2023 d'un montant de 14 304,6 K€, doit réglementairement être affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement de l'année 2023 (soit -14 503,2 K€)

2

Le reliquat, soit – 198,6 K€, représente donc le résultat net cumulé pour l'exercice 2023.

3

Le résultat cumulé de la section d'investissement, soit – 14 503,2 K€, sera inscrit au titre des résultats antérieurs en dépenses d'investissement au BS 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Restes à réaliser 2023	5 241 416,03	Restes à réaliser 2023	6 418 013,00
Résultat (déficit) reporté 2023 [001]	15 679 803,79	Résultat (excédent) reporté 2023 [001]	0,00
		Affectation du résultat 2024 [cpte 1068]	14 304 586,96
Dépenses équipements	3 481 203,99	Recettes d'équipement	129 788,85
Autres dépenses	-355 035,00	Autres recettes	200 000,00
Virement de section à section	100 000,00	Virement de section à section	0,00
		Variation volume emprunt prévus pour équilibrer	2 844 000,00
		Virement de la section de fonctionnement	251 000,00
TOTAL	24 147 388,81	TOTAL	24 147 388,81
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Report solde excédent 2023 [002]	0,00
Total des dépenses inscrites au BS	438 478,00	Total des recettes inscrites au BS	589 478,00
Virement de section à section	0,00	Virement de section à section	0,00
Virement à la section d'investissement	251 000,00		
TOTAL	689 478,00	TOTAL	589 478,00

L'affectation du résultat de 14 304,6 K€ permet de couvrir en partie le besoin de financement 2023 (RAR et déficit reporté)

En prenant en compte toutes les dépenses et recettes proposées au BS 2024, l'équilibre général du budget se fera avec un volume d'emprunt théorique de 2 844 K€ .

La section de fonctionnement, avec notamment l'inscription des dépenses et recettes du BS permet de dégager un solde de 251 K€ viré vers la section d'investissement

Les budgets annexes

L'ensemble des budgets annexes sera traité lors de cette étape budgétaire afin d'intégrer les résultats de 2023 mais également des ajustements de programmation.

RESULTATS ANNEE 2023 (y compris dépenses et recettes d'ordre)

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	1 211 494,18 €	Recettes	102 419,95 €
Dépenses	1 144 893,49 €	Dépenses	261 477,52 €
Résultat de l'exercice	66 600,69 €	Résultat de l'exercice	-159 057,57 €
Résultat antérieur	261 324,34 €	Résultat antérieur	187 272,59 €
Résultat cumulé	327 925,03 €	Résultat cumulé	28 215,02 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-196 084,44 €
		Résultat net de l'investissement	-167 869,42 €
Résultat net cumulé	160 055,61 €		

Le résultat net cumulé de l'exercice 2023 s'établit à un montant de 160,1 K€.

Il se compose du résultat cumulé de la section de fonctionnement d'un montant de 327,9 K€ auquel se rajoute le résultat net de l'investissement (- 167,9 K€).

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	1 346,0	34,1	1 380,1
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>		160,1	(a) 160,1
<i>Produits des services, du domaine et ventes</i>	386,0	0,0	386,0
<i>Subvention d'équilibre du budget principal</i>	960,0	-126,0	834,0
<i>Autres produits de gestion courante</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Autres recettes</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	1 143,0	74,1	1 217,1
<i>Charges à caractère général</i>	506,6	-1,0	505,6
<i>Charges de personnel</i>	627,7	73,0	700,7
<i>Autres dépenses</i>	8,7	2,0	10,7
Résultat de fonctionnement (RRF - DRF)	203,0	-40,0	163,0

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	196,1	196,1
<i>Résultat d'investissement reporté</i>	0,0	28,2	28,2
<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	0,0	167,9	167,9
<i>Autres recettes d'investissement</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	203,0	156,1	359,1
<i>Restes à réaliser 2023</i>		196,1	(b) 196,1
<i>Autres dépenses d'investissement</i>	203,0	-40,0	163,0
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	-203,0	40,0	-163,0

❖ Section de fonctionnement:

- En **recettes**, hormis l'inscription du résultat reporté à hauteur de 160,1 K€ (a), il est prévu une diminution de la subvention d'équilibre du budget principal de 126 K€ permettant l'équilibre général de ce budget.

- En **dépenses**, il est prévu une augmentation de 74,1 K€ avec :
- Un rajout de 73 K€ pour les charges de personnel correspondant à de nouveaux recrutements et à la Prime Pouvoir d'Achat.
 - Une restitution de 1 K€ sur les charges à caractère général
 - Une dépense de 2 K€ pour annulation de titres sur exercices antérieurs.

❖ Section d'investissement

- En **recettes**, inscription du résultat cumulé pour un montant de 28,2 K€ auquel s'ajoutent les excédents de fonctionnement capitalisés pour 167,9 K€.

- En **dépenses**, il est prévu :
- L'inscription de 196,1 K€ (b) au titre des RAR 2023
 - La restitution de 40 K€ sur les immobilisations corporelles permettant l'équilibre général de ce budget

RESULTATS ANNEE 2023 (y compris dépenses et recettes d'ordre)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	2 639 217,27 €	Recettes	647 784,80 €
Dépenses	1 846 760,44 €	Dépenses	850 788,11 €
Résultat de l'exercice	792 456,83 €	Résultat de l'exercice	-203 003,31 €
Résultat antérieur	0,00 €	Résultat antérieur	-526 678,92 €
Résultat cumulé	792 456,83 €	Résultat cumulé	-729 682,23 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	-729 682,23 €
Résultat net cumulé	62 774,60 €		

Le résultat net cumulé de l'exercice 2023 s'établit à un montant de 62,8 K€.

Il se compose du résultat cumulé de la section d'exploitation d'un montant de 792,5 K€ auquel se rajoute le résultat net de l'investissement (-729,7 K€) .

Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'exploitation (RRE)	1 878,5	107,8	1 986,3
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		62,8 (a)	62,8
<i>Subvention versée par le budget principal</i>	850,0	45,0	895,0
<i>Autres recettes d'exploitation</i>	1 028,5	0,0	1 028,5
Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	1 421,2	92,8	1 514,0
<i>Charge à caractère général (011)</i>	1 111,0	-153,2	957,8
<i>Charges financières (66)</i>	194,7	0,0	194,7
<i>Autres charges d'exploitation (67)</i>	115,5	246,0	361,5
Résultat d'exploitation (RRE - DRE)	457,3	15,0	472,3

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	729,7	729,7
<i>Excédents d'exploitation capitalisés</i>		729,7	729,7
<i>Autres recettes d'investissement</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	457,3	744,7	1 202,0
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		729,7 (b)	729,7
<i>Immobilisations corporelles</i>	20,0	15,0	35,0
<i>Restes à réaliser 2023</i>		0,0	0,0
<i>Emprunts</i>	437,3	0,0	437,3
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	-457,3	-15,0	-472,3

❖ Section d'exploitation:

📁 En **recettes**, il est prévu une augmentation à hauteur de 107,8 K€ ainsi décomposée :

- Affectation du résultat d'exploitation reporté (a) pour 62,8 K€ .
- Augmentation de 45 K€ de la subvention du budget principal vers ce budget.

- En **dépenses**, il est prévu une augmentation à hauteur de 92,8 K€ ainsi décomposée :

- Un transfert de crédits du chapitre 011 vers le chapitre 67 à la suite d'un changement de périmètre comptable pour la gestion des compensations versée à la So Space
- Des dépenses nouvelles au chapitre 67 permettant d'absorber l'augmentation du complément de prix sur les abonnements et de régler des factures de fin 2023.

❖ Section d'investissement:

📁 En **recettes**:

- Affectation intégrale du résultat cumulé 729,7 K€.

- En **dépenses**, il est prévu l'inscription de 744,7 K€ ainsi décomposée :

- L'affectation de 729,7 K€ au titre du résultat d'investissements reportés.
- L'inscription de 25 K€ pour la mise en place d'un automate et télégestion.
- L'abandon de 10 K€ sur les autres immobilisations corporelles permettant l'équilibre général de ce budget.

RESULTATS ANNEE 2023 (y compris dépenses et recettes d'ordre)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	892 771,25 €	Recettes	91 822,59 €
Dépenses	755 379,14 €	Dépenses	10 531,26 €
Résultat de l'exercice	137 392,11 €	Résultat de l'exercice	81 291,33 €
Résultat antérieur	3 729 485,23 €	Résultat antérieur	308 125,75 €
Résultat cumulé	3 866 877,34 €	Résultat cumulé	389 417,08 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-2 003,76 €
		Résultat net de l'investissement	387 413,32 €
Résultat net cumulé	4 254 290,66 €		

Le résultat cumulé de l'exercice 2023 s'établit à un montant de 4 254,3 K€.

Il se compose du résultat cumulé de la section d'exploitation d'un montant de 3 866,9 K€, auquel se rajoute le résultat net de l'investissement (387,4 K€)

Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'exploitation (RRE)	819,0	3 904,5	4 723,5
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		3 866,9	(a) 3 866,9
<i>Produits des services, du domaine et ventes</i>	819,0	37,6	856,6
Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	639,0	3 904,5	4 543,5
<i>Charges à caractère général</i>	339,0	3 903,1	4 242,1
<i>Charges de personnel</i>	294,5	1,4	295,9
<i>Autres dépenses</i>	5,5	0,0	5,5
Résultat d'exploitation (RRE - DRE)	180,0	0,0	180,0

❖ Section d'exploitation

En **recettes**, il est prévu l'inscription 3 904,5 K€ ainsi décomposés:

- Affectation du résultat reporté (a) pour 3 866,9 K€.
- Inscription de 37,6 K€ correspondant au Protocole transactionnel pour le système de filtration des fumées du crématorium (délibération du 25/03/2024 - Recette déjà perçue par la Ville)

- En **dépenses**, il est prévu l'inscription de 3 904,5 ainsi décomposés:

- Une dépense d'équilibre de 3 903,1 K€ couvrant l'affectation du résultat.
- Inscription de 1,4 K€ en charge de personnel correspondant à la Prime Pouvoir d'Achat.

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	389,4	389,4
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		389,4	(b) 389,4
<i>Autres recettes d'investissement</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	20,0	509,4	529,4
<i>Restes à réaliser 2023</i>		2,0	2,0
<i>Autres dépenses d'investissement</i>	20,0	507,4	527,4
92024002 - NOUVEAU CREMATORIUM (AP)	160,0	-120,0	40,0
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	-20,0	-120,0	-140,0

❖ Section d'investissement

En **recettes**, l'inscription du résultat net d'investissement reporté (b) soit 389,4 K€

En **dépenses** : il est prévu l'inscription 509,4 K€ ainsi décomposés:

- L'inscription de 2 K€ au titre de RAR 2023
- L'inscription de 507,4 K€ pour les autres dépenses d'investissement
- Abandon de 120 K€ sur la AP/CP Nouveau crématorium. La validation du programme a été faite en juin 2024. De ce fait, il y a décalage en 2025 notamment le paiement des indemnités liées au concours et le début des études.

RESULTATS ANNEE 2023 (y compris dépenses et recettes d'ordres)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	48 156,78 €	Recettes	0,00 €
Dépenses	53 611,62 €	Dépenses	0,00 €
Résultat de l'exercice	-5 454,84 €	Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieur	-15 779,50 €	Résultat antérieur	7 320,41 €
Résultat cumulé	-21 234,34 €	Résultat cumulé	7 320,41 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	7 320,41 €
Résultat net cumulé	-13 913,93 €		

Le résultat cumulé de l'exercice 2023 s'établit à un montant de – 13,9 K€.

Il se compose du résultat cumulé de la section d'exploitation d'un montant de – 21,2 K€, auquel se rajoute le résultat net de l'investissement (7,3 K€).

Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'exploitation (RRE)	64,0	21,6	85,6
<i>Produits des services, du domaine et ventes</i>	64,0	21,6	85,6
<i>Autres recettes</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	64,0	21,6	85,6
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		21,2 (a)	21,2
<i>Charges à caractère général</i>	19,0	0,0	19,0
<i>Charges de personnel</i>	44,4	0,4	44,8
<i>Autres dépenses</i>	0,7	0,0	0,7
Résultat d'exploitation (RRE - DRE)	0,0	0,0	0,0

❖ Section d'exploitation

📄 En recettes,

- Inscription de 21,6 K€ de recettes supplémentaires

- En dépenses,

- Inscription du résultat cumulé (a) soit 21,2 K€
- Inscription de 0,4 K€ en charge de personnel correspondant à la Prime Pouvoir d'Achat.

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	7,3	7,3
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		7,3 (b)	7,3
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,0	7,3	7,3
<i>Immobilisations corporelles</i>		7,3	7,3
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	0,0	0,0	0,0

❖ Section d'investissement:

📄 En recettes,

- Inscription du résultat d'investissement reporté (b) soit 7,3 K€.

- En dépenses,

- Inscription d'un montant d'équilibre de 7,3 K€

RESULTATS ANNEE 2023 (y compris dépenses et recettes d'ordres)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	103 183,37 €	Recettes	91 017,64 €
Dépenses	99 989,22 €	Dépenses	87 591,78 €
Résultat de l'exercice	3 194,15 €	Résultat de l'exercice	3 425,86 €
Résultat antérieur	18 562,62 €	Résultat antérieur	16 821,60 €
Résultat cumulé	21 756,77 €	Résultat cumulé	20 247,46 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	20 247,46 €
Résultat net cumulé	42 004,23 €		

Le résultat net cumulé de l'exercice 2023 s'établit à un montant de 42 K€.

Il se compose du résultat cumulé de la section d'exploitation d'un montant de 21,8 K€, auquel se rajoute le résultat net de l'investissement (20,2 K€).

Synthèse des mouvements en section d'exploitation

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'exploitation (RRE)	18,5	18,5	37,0
<i>Résultat d'exploitation reporté</i>		21,8	(a) 21,8
<i>Produits de gestion courante</i>	18,5	-3,3	15,2
<i>Produits exceptionnels</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Autres produits</i>	0,0	0,0	0,0
Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	14,5	18,5	33,0
<i>Charges à caractère général</i>	14,5	18,5	33,0
<i>Autres dépenses</i>	0,0	0,0	0,0
Résultat d'exploitation (RRE - DRE)	4,0	0,0	4,0

❖ Section d'exploitation

📁 En recettes:

- Affectation du résultat reporté soit 21,8 K€.
- Abandon de 3,3 K€ sur les produits de gestion courante

- En dépenses, il est prévu :

- L'ajout de 18,5 K€ pour l'équilibre général de ce budget.

Synthèse des mouvements en section d'investissement

en K€	BP 2024	BS 2024	TOTAL VOTE (BP + BS)
Recettes réelles d'investissements (RRI)	0,0	20,2	20,2
<i>Résultat d'investissement reporté</i>		20,2	(b) 20,2
Dépenses réelles d'investissement (DRI)	4,0	20,2	24,2
<i>Immobilisations corporelles</i>	4,0	20,2	24,2
Résultat d'investissement (RRI - DRI)	-4,0	0,0	-4,0

❖ Section d'investissement

📁 En recettes,

- Inscription du résultat reporté soit 20,2 K€

- En dépenses,

- Inscription de 20,2 K€ pour l'équilibre du budget